

18 rue Charles de Gaulle 94140 Alfortville

## BARÈME DES HONORAIRES

TRANSACTION		
Montant des transactions		Honoraires TTC
De	A	
-€	50 000 €	4 800 €
50 001 €	150 000 €	8%
150 001 €	250 000 €	7%
250 001 €	400 000 €	6%
400 001 €	+	5%
Terrain et Local Commercial		10%
HONORAIRES CHARGES VENDEUR		

Les prix sont calculés sur la base d'un taux de TVA de 20%

Les honoraires seront révisés dans le cadre de la réglementation en vigueur et en fonction de la formule de révision de notre société

LOCATION	
Honoraires à la charge du LOCATAIRE	
Honoraires de visite, de constitution du dossier du locataire et rédaction du bail	10€ / m <sup>2</sup> TTC
Honoraires de réalisation de l'état des lieux	3€ / m <sup>2</sup> TTC

*Dans la limite de 8% TTC du loyer annuel hors charges*

Honoraires à la charge du BAILLEUR	
Honoraires d'entremise et de négociation	OFFERT
Honoraires de visite, de constitution du dossier locataire et de rédaction de bail	10€ / m <sup>2</sup> TTC
Montant par mètre carré de surface habitable des honoraires de réalisation de l'état des lieux	3€ / m <sup>2</sup> TTC

Les honoraires de location des locaux d'habitation et meublés soumis à la loi du 6 juillet 1989 sont partagés entre locataire et propriétaire. Le montant TTC imputé au locataire ne peut excéder celui imputé au bailleur et demeure inférieur ou égal aux plafonds fixés par décret n°2014-890 du 1er août 2014.

Barème applicable à compter du 26/04/2022

